



Syndicat mixte du SCoTAM
Harmony Park - 11, boulevard Solidarité
57070 METZ
Tél.: 03 87 39 87 94
kbahri@meiznate.tropole.fr

À

La Préfecture de la Moselle
DCTAJ - Bureau du contrôle de légalité
9 place de la Préfecture - BP 71014
57034 METZ Cedex 1

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibération du Bureau du Syndicat mixte du SCoTAM. Jeudi 23 juin 2016.</i> Thème : Urbanisme - Point 1 - Avis sur le projet de PLU de la Commune de Noisseville. Nombre total d'acte transmis : 1 délibération.	1	Contrôle de légalité.

Fait à Metz, le

29 JUN 2016



Le Président
du Syndicat mixte du SCoTAM



Henri HASSER

